



**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 novembre 2025
N° 45**

OBJET : Vote de la parution d'une publicité dans le cadre de la mise en location de l'auberge communale.

Date de la convocation :
17/11/2025

L'an deux mil vingt-trois, et le lundi 24 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean Claude, 1^o Adjoint au Maire.

Nombre de membres Composants l'Assemblée :
15

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Monsieur MALATESTA Ludovic, , Madame LIBONATI Julie.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Etaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur PASSALACQUA Jean Louis, Madame ALFONSI Noëlle.

Nombre de membres présents : 8

Absents représentés : Monsieur PASSALACQUA Jean Louis donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean Claude.

Nombre de votants : 11

Quorum : 08

Secrétaire de séance
Madame BIFERALI

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20251124-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025

Le Président expose qu'à la suite de l'annulation des délibérations 40 et 41, et afin de remettre en location l'auberge communale, il est nécessaire de rédiger une publicité qui sera validée par notre Conseil Juridique.

Cette publicité permettra de mettre en concurrence les prestataires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la parution de la publicité concernant l'auberge communale.

Fait et délibéré à COGGIA, les jour, mois et en que dessus.

Pour extrait conforme

Ps/ Le Maire

François COGGIA



*Le 1^e ADJOINT
AMPAGE JC*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "François Coggia".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20251124-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025